



Colissimo perdu par la poste

Par **Vicks95**, le **27/02/2009** à **20:13**

Bonjours,

Je vous contacte suite à un achat sur Internet.

Le problème est survenus lors de l'acheminement des biens par Colissimo de La Poste, je n'ais jamais reçu le colis.

Ce qui pose problème dans ma démarche est que d'après le suivi électronique, le colis a été livré contre une signature à mon nom, mais dont je ne suis pas l'auteur.

La signature se résume à mon nom écrit en majuscule, elle est bien entendu différente de celle présente sur ma carte d'identité.

Lors de la livraison j'étais présent à mon domicile ainsi que lors d'un soit disant avis de passage que j'aurais du recevoir la veille.

J'ais demandé l'ouverture d'une enquête de la part de La Poste mais étant donné la présence de la signature, je suis presque sure que cela n'aboutira pas.

Le magasin expéditeur rejette la responsabilité sur La Poste et joue sur le fait que le colis a bien été livré.

J'aimerais donc savoir qui est vraiment responsable légalement entre La Poste et le magasin

expéditeur, SPEED GAMES?

Et aussi savoir qu'elle démarche adopter pour espérer obtenir, ou la restitution de la marchandise, ou le remboursement de celle ci?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Cordialement,

Victor JAMES

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **12:51**

Bonjour,

La responsabilité de l'expéditeur, en effet, ne peut être retenue.

Il faut plutôt se retourner vers le transporteur qui a une obligation de résultat, c'est à dire transporter et livrer la marchandise, en bon état, de l'expéditeur à chez vous.

Le problème, c'est qu'une signature apparaît sur le bon de livraison, ce qui prouve que le transporteur a fait son travail.

Il n'est pas obligé de demander la carte d'identité et vérifier la signature.

Cordialement